



St Ouen, le 14 janvier 2016

Adresse de la Commission Exécutive de la Fédération CGT des Services Publics

CONCERNANT LA MOBILISATION DU 26 JANVIER POUR LA REVALORISATION DU POINT D'INDICE DANS LA FONCTION PUBLIQUE

Cher-e-s camarades,

Au mois de février doivent s'ouvrir des négociations salariales dans la Fonction Publique. Ces négociations salariales s'ouvrent après plus de cinq ans de gel de la valeur du point d'indice. **Elles ont été obtenues par l'action syndicale, notamment de la CGT.**

Le 26 janvier 2016, à l'appel des organisations syndicales CGT, FO, Solidaires, auxquelles s'ajoute la FSU dans la Fonction publique Territoriale, une journée de grèves et de mobilisations a été décidée dans toute la Fonction Publique, Etat, Territoriale, Hospitalière, pour gagner une vraie augmentation du point d'indice, intégrant le rattrapage de la perte du pouvoir d'achat subie depuis 2010 (-15%).

De notre nombre en grève et dans la rue dépendra directement le montant de revalorisation de notre traitement ou salaire.

A ce jour, les coordinations syndicales départementales ont porté à la connaissance de la Fédération, plusieurs centaines de préavis de grève locaux, faisant le lien avec les revendications locales (maintien du régime indemnitaire, du temps de travail, des conquêtes sociales, ...) avec les revendications nationales.

De nombreux syndicats nous ont également fait part de la tenue d'assemblées générales des personnels. Il est nécessaire dans la période d'amplifier la consultation des agents dans toutes les collectivités sur l'ensemble du territoire. N'hésitez pas à faire remonter vos initiatives !

Ce mouvement de grève s'étend dans d'autres services publics dans un certain nombre de départements : La Poste, les Télécoms, Pôle Emploi, ...

Des Unions départementales, comme, sans les citer toutes, la Haute Garonne, Paris, le Var, le Nord, le Calvados ... s'en emparent aussi faisant converger les luttes des salariés du privé

et du public contre les conséquences des politiques d'austérité et les choix stratégiques des employeurs qui passent par la réduction du « coût » du travail et le gel des salaires.

L'ampleur de cette mobilisation - qui s'annonce forte - sera déterminante pour les suites du processus revendicatif et la construction d'un mouvement de luttes interprofessionnel.

D'ores et déjà, une rencontre intersyndicale Fonction Publique est programmée au niveau national la semaine suivant le 26 janvier « pour ne pas en rester là ».

Pour vous permettre de mener la lutte :

- Un préavis de grève a été déposé par la Fédération des Services Publics auprès de la ministre ;
- Des tracts et matériels sont disponibles sur le site internet fédéral (www.spterritoriaux.cgt.fr). Nous vous invitons à les utiliser sans aucune modération !
- Une lettre des trois secrétaires généraux, UGFF, Services Publics, Santé et Action Sociale a été adressée aux secrétaires des unions départementales concernant la construction de la journée et l'importance dans ce cadre de l'apport de nos structures interprofessionnelles.

Le 26 janvier 2016, pour nos salaires

Décrétons, ensemble, l'état d'urgence social !